



Edition provisoire

Mercredi 24 janvier 2024, après-midi

Compte rendu officiel des débats

Débat : Mondialisation en temps de crise et de guerre: le rôle de l'OCDE depuis l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

Mme Marietta KARAMANLI (France, SOC): (Discours non prononcé, Règlement Art. 31.2)

Ce projet de rapport a le mérite d'instiller une dose d'espoir dans un contexte de tensions internationales alors même que de nombreux défis économiques, sociaux et environnementaux se posent aux Etats et que nous cherchons les moyens de mobiliser des ressources pertinentes et suffisantes pour y parvenir.

Le rapporteur examine les diverses initiatives politiques proposées par l'OCDE pour atténuer les tendances négatives d'économies mobilisées pour partie par la guerre. Il évoque notamment celui de la taxation des grandes entreprises transnationales.

Comme le dit l'économiste Gabriel Zucman, avec qui je travaille, en 2021, il y a eu beaucoup d'espoir quand 140 pays se sont mis d'accord à l'initiative de l'OCDE sur le principe d'une taxe minimale à 15% sur les bénéfices des sociétés multinationales.

C'était vraiment un grand progrès, même si le taux proposé était nettement plus faible que ce que doivent payer les petites et moyennes entreprises dans beaucoup de pays, parce que c'était la première fois qu'il y avait un accord international qui venait fixer un taux minimum d'imposition.

Le projet semble déjà rongé par des niches ou pratiques.

Aucune grande entreprise au monde ne devrait échapper à une taxation minimale capable de financer une partie des besoins notamment eu égard à l'urgence et à l'importance de la transition énergétique et environnementale.

Je note que les seuls Etats européens pourraient voir leurs recettes augmenter de 170 milliards d'euros par an en cas d'instauration d'une taxe mondiale à 25% sur les bénéfices des multinationales.

Je pense que l'ensemble des Etats et l'OCDE devrait d'ores et déjà se mobiliser pour examiner une taxation des hyper-riches...

Le taux effectif d'imposition des quelque 3 000 milliardaires dans le monde est très faible : entre zéro et 0,5% de leur fortune.

Ils évitent la taxation effective par des sociétés personnelles de détention de patrimoine ou la possession d'actions et obligations lui échappant.

Dans ce compte rendu:

1. Les discours prononcés en français, en anglais, en allemand et en italien sont reproduits in extenso en français.
2. Les discours prononcés dans une autre langue sont résumés à partir de l'interprétation et sont signalés par un astérisque (*).
3. Les discours en allemand et en italien, in extenso dans ces langues, sont disponibles sur le site internet de l'Assemblée parlementaire.
4. Le texte des amendements est disponible au comptoir de la distribution et sur le site internet de l'Assemblée. Seuls sont publiés dans le compte rendu les amendements et les sous-amendements oraux.
5. Les corrections doivent être adressées au bureau 1081 au plus tard 24 heures après la publication du compte rendu.

La mise en place d'un impôt minimum mondial de 2% sur le patrimoine de 2 800 milliardaires pourrait potentiellement générer 214 milliards de dollars de revenus, équivalant à 202 milliards d'euros.

De quoi financer une partie de la transition écologique en s'appuyant sur la réduction des inégalités de fortune !